



Réf. : WY / BJ

NOTE D'INFORMATION N°145-2024

OBJET : Emploi de Coordonnateur de PTSM54 / Direction de la Stratégie, des projets, des Affaires Juridiques et de la Communication.

Un poste de Coordonnateur du PTSM54 (Projet territorial de santé mentale 54) sur les grades d'Attaché d'Administration, Cadre Supérieur de Santé, Cadre de Santé et Cadre Socio-éducatif, est à pourvoir à temps-plein au sein de la Direction de la Stratégie, des projets, des Affaires Juridiques et de la Communication.

Ouvert aux titulaires et contractuels.

Le profil de poste est joint à la présente note.

Les candidatures sont à adresser à l'attention du Directeur des Ressources Humaines à l'adresse mail suivante : carrieres@cpn-laxou.com , **pour le 16 août 2024 au plus tard.**

Elles doivent intégrer une lettre de motivation ainsi qu'un CV détaillé de votre parcours professionnel.

Les entretiens auront lieu avec l'encadrement.

Laxou, le 15 juillet 2024

P/La Directrice et par délégation
Le Directeur Adjoint,
Chargé des Ressources Humaines

William YADJEL



Date d'application : 15/07/2024	Direction Emettrice : DRH	Rédacteur : DRH
Date de fin de validité : 16/08/2024		
Rubriques de Classement : appel à candidature – Attaché d'administration, Cadre Supérieur de Santé, Cadre de Santé et Cadre Socio-éducatif		
Destinataires : Attaché d'administration, , Cadre Supérieur de Santé, Cadre de Santé et Cadre Socio-éducatif Syndicats - Service de santé au travail pour info Insertion : sur QUALIOS		

**Projet Territorial de Santé Mentale de Meurthe-et-Moselle
(PTSM 54)**

FICHE DE POSTE DE COORDONNATEUR
--

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : Coordonnateur du PTSM54

Liaisons hiérarchiques : Directrice de la Stratégie, des projets, des affaires juridiques et de la communication (DSIC) – CPN / CH Ravenel

Liaisons fonctionnelles :

- Groupe projet PTSM 54 - Ambassadeurs du PTSM 54
- DT ARS 54
- Personnes ressources du CTSM 54

Horaires et temps de travail : 1 Equivalent Temps Plein

Mutation FPH / Détachement / Contractuel

Horaires de journée du lundi au vendredi

Résidence administrative : Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) – 54520 LAXOU

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) a été instauré par la loi du 16 janvier 2016, loi de modernisation de notre système de santé. Il a été arrêté par la DG ARS le 1er mars 2021.

Il est concrétisé par une feuille de route décrivant les priorités et les actions retenues et par le Contrat territorial de Santé Mentale (CTSM) conclu entre l'agence régionale de santé et les acteurs participant à la mise en œuvre du PTSM (24 signataires).

Il a pour objet « *l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture* ».

Ses objectifs sont:

- Favoriser et améliorer la prise en charge sanitaire et l'accompagnement social ou médico-social de toute personne vivant avec un trouble psychique dans son milieu de vie ordinaire
- Permettre la structuration et la coordination de l'offre de prise en charge sanitaire et d'accompagnement social et médico-social entre les différents secteurs

Son territoire est le département de Meurthe-et-Moselle.

Son élaboration, sur la base d'un « diagnostic territorial partagé », se décline en une démarche participative et qualitative de l'ensemble des acteurs concernés par la santé mentale et permet d'élaborer une vision partagée.

Sa mise en œuvre se fait sur la base d'une « feuille de route », elle correspond à la phase opérationnelle décrivant les projets et les actions retenus et fait l'objet d'une contractualisation avec l'ARS : Le Contrat Territorial de Santé de Mentale (CTSM).

DEFINITION DU POSTE

Sous la responsabilité de la Directrice de la Stratégie, des projets, des affaires juridiques et de la communication (DSIC), le coordonnateur assure le pilotage et la mise en œuvre du CTSM 54 en articulation avec le groupe projet (5 ambassadeurs), les membres du comité de pilotage territorial, la direction territoriale ARS 54 et ce en cohérence avec les orientations nationales et régionales.

Il participe à la déclinaison de la politique de santé mentale sur le département de Meurthe-et-Moselle et a pour mission de garantir notamment la dynamique territoriale de la politique de santé mentale. Il représente, collabore et accompagne tous les acteurs signataires du Contrat Territorial de Santé Mentale (CTSM).

Cette déclinaison se fait en lien et en collaboration avec tous les acteurs des champs :

- Médico-social,
- Social,
- Sanitaire,
- De l'inclusion,
- Des usagers,
- Des élus par le biais des CLS et CLSM,
- Des professions libérales par le biais des CPTS,
- Des associations et des représentants des usagers.

Profil recherché:

Niveau Bac+3 à Bac+5, dans le domaine du management sanitaire, social et médico-social

Expérience : 5 ans minimum dans le domaine sanitaire, social et médico-social

Profil : cadre de santé, cadre supérieur de santé, cadre socio-éducatif, cadre administratif ou équivalent

MISSIONS

1. Animer le réseau des acteurs du champ de la santé mentale du territoire afin :
 - D'assurer la mise en œuvre, l'animation et le suivi du PTSM et de sa feuille de route
 - De participer à la coordination et au suivi des parcours et de vie des usagers, en lien avec les acteurs du territoire et notamment les CLS et les CLSM et tout organisme impliqué dans le parcours de santé mentale

- D'assurer une veille des mesures relevant de la politique de santé mentale et psychiatrie, notamment les priorités des assises, afin d'organiser des groupes de réflexion visant l'articulation des actions du PTSM en regard et l'émergence de nouveaux projets dans une perspective d'amélioration des parcours
- Dans le cadre de la circulaire interministérielle N° CABINET/2022/24 relative aux modalités de pilotage de la feuille de route pour la prévention du mal-être et pour l'accompagnement des agriculteurs et des salariés agricoles, en fonction des configurations locales, vous serez en position de référent départementale du COTECH relatif à la promotion de la santé mentale, la prévention du suicide et l'accès aux soins ou garant de l'identification de ce référent
- D'accompagner les partenaires dans la réponse à apporter aux appels à projet en lien avec la santé mentale
- D'assurer, notamment au vu de la loi 3DS¹, la pleine articulation et la complémentarité CTSM/CLS, notamment dans le lien effectif avec les coordonnateurs des CLS et des CLSM de votre territoire, et ce dans une logique de déploiement territorial opérationnel
- D'organiser les réunions nécessaires à la démarche du PTSM, d'en assurer la rédaction des comptes-rendus et leur diffusion

2. Mettre en œuvre le contrat territorial de santé mentale :

- Préparer, en collaboration avec les ambassadeurs et le comité de pilotage territorial, la feuille de route annuelle du PTSM
- Planifier, organiser, animer et rédiger les comptes-rendus des différentes réunions en lien avec la démarche CTSM
- Assurer la communication et l'information des actions du CTSM 54
- Participer à l'élaboration de nouveaux projets avec les acteurs de terrain en lien avec le CTSM 54 et les accompagner dans les réponses aux appels à projets
- Organiser et animer des événements (journées d'informations, colloques, conférences, participation aux Semaines d' Information sur la Santé Mentale - SISM...)
- Recueillir les éléments d'évaluation de la mise en œuvre des actions de la feuille de route afin de dresser l'évaluation annuelle du PTSM
- Contribuer à l'évolution du diagnostic (à partager et articuler avec Diagnostic Local Socle – DLS des CLS) et être force de proposition de nouvelles actions de la feuille de route et préparer les avenants au CTSM consécutifs à cette évolution
- Représenter le CTSM 54 dans les instances des partenaires

SPECIFICITES DU POSTE

Le poste est administrativement domicilié au Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) – 54520 LAXOU.

Le bureau du coordonnateur est situé sur le site du CPN et rattaché à la DSIC (Bâtiment administratif B, 2ème étage).

Permis B nécessaire et véhicule de service

Nombreux déplacements à prévoir, essentiellement sur le département 54

COMPETENCES

Connaissances requises :

- Bonne connaissance des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Connaissance du PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale)
- Méthodologie de la conduite de projets
- Maîtrise des techniques d'animation de réunions, de groupes de travail, de formations
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, outils de visioconférence...)
- Posséder des qualités rédactionnelles
- Être en capacité de gérer de manière efficiente, concomitante et avec réactivité plusieurs dossiers et situations complexes

Savoir-être requis :

- Intérêt pour la santé mentale
- Savoir se positionner sur le plan stratégique, collaboratif, et éthique dans ses relations
- Savoir allier souplesse, rigueur, adaptabilité et diplomatie
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Savoir accompagner les changements
- Faire preuve de capacités d'écoute et de décision
- Conserver son devoir de discrétion et de réserve
- Faire preuve d'autonomie tout en étant en mesure de rendre compte
- Être force de proposition
- Posséder des qualités relationnelles nécessaires au développement d'un réseau partenarial renforcé